



Micro crèche Les Lucioles  
245 rue de la dent du chat  
73490 LA RAVOIRE  
[microcreche@laravoire.com](mailto:microcreche@laravoire.com)

 09.64.14.50.36

# PROJET SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE MICRO CRÈCHE LES LUCIOLES



Juin 2023

# **SOMMAIRE**

<b>Préambule.....</b>	<b>P.3</b>
<b>1.Les caractéristiques du territoire d’implantation de la structure.....</b>	<b>P.3</b>
1.1.Les caractéristiques du lieu d’implantation de la structure.....	P.3
1.2.Les caractéristiques socio-démocratiques et économiques de la population.....	P.5
<b>2.L’intégration de la structure à son environnement et le maillage avec l’offre de service de ses partenaires.....</b>	<b>P.6</b>
<b>3.Les modalités de participation des familles.....</b>	<b>P.7</b>
3.1.Participation des familles à la vie de la structure.....	P.8
3.2.Actions de soutien à la parentalité proposées.....	P.12
<b>4.Les dispositions prises pour permettre à des familles rencontrant des situations particulières d’être accueillies dans la structure.....</b>	<b>P.13</b>
4.1.Les modalités pour faciliter l’accueil des enfants de familles en situation d’insertion sociale ou professionnelle.....	P.13
4.2.Les modalités pour faciliter l’accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d’une maladie chronique.....	P.14
4.3.Les modalités d’accueil d’urgence.....	P.15
<b>5.Les activités de la structure afin de l’inscrire dans une démarche en faveur du développement durable.....</b>	<b>P.15</b>

## PRÉAMBULE

Le projet social fait partie du projet d'établissement.

Il situe la structure dans un cadre « géopolitique » global, il met en évidence la situation démographique de la commune et les profils des familles d'un point de vue socioprofessionnel. Il met en relief les besoins des familles et l'évolution des modes d'accueil sur le territoire. Il fait le point sur les liens partenariaux de la structure avec l'extérieur.

Il est à la fois la base du projet d'établissement de la structure existante mais aussi le socle permettant d'appuyer les projets futurs après l'étude des besoins de la population.

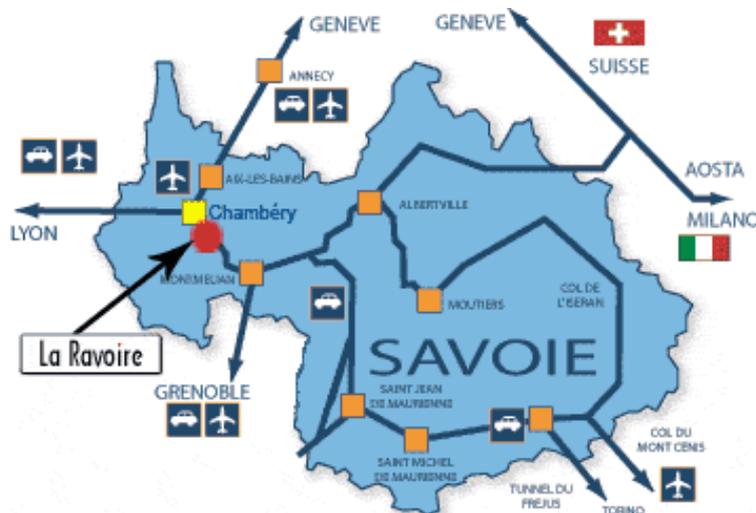
### 1. Les caractéristiques du territoire d'implantation de la structure.

#### 1.1. Les caractéristiques du lieu d'implantation de la structure.

La commune : Village agricole jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, La Ravoire est aujourd'hui la 3<sup>ème</sup> commune la plus peuplée de l'agglomération Chambérienne. Elle est située au sud du territoire chambérien et elle est caractérisée par une structure péri-urbaine.

Traversée par deux grandes infrastructures (voie rapide et autoroute, voie ferrée et route départementale 1006), la commune de La Ravoire est historiquement la « grande route » menant vers l'Italie.

La partie centrale, qui concentre la majeure partie du territoire, constitue un véritable territoire urbain, en ligne directe par le carrefour de la Trousse avec Chambéry, Bassens et Barberaz.



La Ravoire est une commune située dans le département de la Savoie, à 5 kilomètres au sud-est de la préfecture de Chambéry. Elle fait à ce titre partie de l'agglomération chambérienne et de la communauté d'agglomération de Grand Chambéry.

La commune de La Ravoire est le chef-lieu de canton composé de La Ravoire, Saint-Baldoph, Challes les eaux, Saint Jeoire Prieuré et Barberaz.

Située dans la première couronne du bassin chambérien, La Ravoire se caractérise par sa qualité de vie et son dynamisme économique : elle comporte un pôle économique dynamique et diversifié regroupant plus de 300 entreprises et mêlant des activités industrielles et tertiaires ainsi que des activités plus traditionnelles. Ces entreprises sont regroupées au sein de 5 zones d'activités - d'une superficie totale de près de 50 hectares - et de zones commerciales représentant au total près de 4076 emplois et une population de 4065 actifs de 15 à 64 ans (INSEE 2018).

#### Les équipements présents sur le territoire :

- Une mairie
- Une médiathèque
- Un CCAS
- Un centre social (PMI, assistantes sociales...) en limitrophe de la commune.
- 4 écoles primaires (dont 1 privée) : 3 écoles sur le centre-ville et une sur le quartier de Féjaz
- Une crèche communale sur le centre-ville
- 4 micro crèches (dont 3 privées) : la micro crèche communale est sur le quartier de Féjaz
- Un Relais Petite Enfance, un Lieu d'Accueil Enfants-Parents et des ateliers parentalité qui interviennent sur le centre-ville et le quartier de Féjaz
- Deux Espaces Publiques Numériques et ateliers numériques proposés sur le centre-ville et sur le quartier de Féjaz
- Une soixantaine d'associations
- Une salle pour les seniors au niveau du centre-ville
- Une maison de quartier à Féjaz, regroupant un café associatif, des permanences administratives (relai CAF, service mairie, CCAS), des services petite enfance et des massages bébés proposés par le conseil général.
- 2 Collèges (dont 1 privé)
- 2 Lycées
- 3 Gymnases couverts et 1 plaine sportive avec 3 terrains
- Une salle de spectacle au centre-ville
- Des espaces verts et aires de jeux
- Des commerces
- Des restaurants
- Une zone artisanale
- Un jardin participatif sur le quartier de Féjaz

#### Les partenaires départementaux :

- Le Réseau d'Ecoute et d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)
- Les organismes de formations (Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), Centre De Gestion (CDG)...
- Les structures petite enfance municipales du pourtour de Chambéry
- La CAF et la MSA
- La PMI
- La bibliothèque départementale

## **1.2. Les caractéristiques socio-démocratiques et économiques de la population.**

La Ravoire a une population totale de 9076 habitants (population totale INSEE 2019 - entrée en vigueur au 01/01/2022)

- ❖ Un nombre d'habitants qui a sensiblement augmenté ces dernières années, du fait d'une hausse des naissances et d'une arrivée de nouvelles populations : + 1400 habitants en 10 ans.
- ❖ Environ 100 naissances par an, un chiffre assez stable depuis 10 ans mais 123 naissances en 2020.
- ❖ Sur la période 2010-2019, il y a eu en moyenne 52 décès par an, contre 99 naissances. Le solde naturel est donc resté positif sur l'ensemble de la décennie.
- ❖ Une forte part de nouveaux habitants plutôt jeunes, avec un profil assez familial et une forte part d'actifs occupant des postes de professions intermédiaires.
- ❖ En 2017, 981 couples avec enfants ont été recensés et 401 personnes avec enfant(s) vivaient seules. La part des personnes seules et des familles monoparentales a fortement augmenté depuis 10 ans. La situation de monoparent amène une plus grande vulnérabilité socio-économique (ressources financières délicates, problèmes de mode de garde, isolement social...).
- ❖ Parallèlement, le taux de pauvreté (part de la population percevant moins de 60% du revenu médian national) est relativement faible à La Ravoire : « seulement » 8% de la population générale vit sous le seuil de pauvreté, contre 15% de la population de France Métropolitaine.  
En revanche, ce taux est deux fois plus élevé chez l'ensemble des locataires (16%) et trois fois plus élevé chez les locataires du parc social (24%). La commune compte deux quartiers en Veille Active où se matérialise davantage les difficultés de la population.
- ❖ 50 foyers ravoiriens ont recours à l'aide alimentaire soit environ 140 personnes (+20% de repas comptabilisés sur l'hiver 2022).
- ❖ Hausse des informations préoccupantes.
- ❖ Des violences exprimées hors du foyer (écoles/collèges/périscolaire), un phénomène fortement accentué avec les réseaux sociaux.
- ❖ Des modes de garde en flux tendu, baisse du nombre d'assistantes maternelles, un accueil collectif qui se diversifie mais l'offre privée n'est pas accessible à tous les foyers.

Face à cette évolution, la commune s'adapte :

- ❖ Une attention particulière est portée aux familles monoparentales, aux foyers en précarité et aux seniors :
  - Création d'ateliers parentalité.
  - Structuration d'un pôle d'animation seniors.
  - Création de lieux de service et d'animation de la vie sociale (Maison de Féjaz, Salle Symphonie).
- ❖ Des solutions de logements sont expérimentées :
  - Logements thérapeutiques adaptés.
  - Hébergement d'urgence temporaire pour des personnes en situation de non logement.
- ❖ Un accès à la culture pour tous est proposé par le CCAS aux personnes fragiles avec l'association « culture du cœur ».

- ❖ Un accompagnement social de 1<sup>er</sup> niveau est proposé par le CCAS (démarches administratives, accès aux droits).
- ❖ L'inclusion de tous en milieu collectif est favorisée au niveau des modes d'accueil des moins de 3 ans pour un permettre l'insertion sociale.

## **2. L'intégration de la structure à son environnement et le maillage avec l'offre de service de ses partenaires.**

La micro crèche Les Lucioles est au cœur du quartier de Féjaz. Dans le but de créer un réseau pluridisciplinaire autour des familles, la structure travaille en lien avec nombre de services alentours et partenaires :

- **La municipalité**, gestionnaire de la micro crèche, entretient de nombreux liens avec la structure :
  - *L'élu en charge de la petite enfance*, garant de la politique mise en œuvre par la commune en termes d'accueil du jeune enfant. Son action se décline dans le quotidien de la structure lors de rencontres avec les professionnels et les familles (commission petite enfance...), dans les bilans, évaluations et projets concernant la structure et l'adéquation de l'offre de garde et des orientations de la commune en termes de politique petite enfance.
  - A différents niveaux des liens se font avec les services de la municipalité :
    - Services techniques* pour l'entretien des bâtiments et des espaces verts.
    - Service comptabilité* pour les budgets de fonctionnement et d'investissement de la structure.
    - Service communication* permettant de travailler sur les différents supports accessibles aux familles.
    - Service du personnel* pour la gestion du temps de travail des professionnels et des remplaçants éventuels.
- **Les acteurs petite enfance de la commune** : Il existe depuis de nombreuses années une collaboration sur les projets communs tels que l'opération 1eres pages, la semaine des Raconte-Tapis, les semaines et conférences à thème...
  - **Le Relais Petite Enfance (RPE) « Les Elfes »** : est un partenaire privilégié de la micro crèche à plusieurs niveaux :
    - Information des familles sur le mode de garde individuel.
    - Depuis plusieurs années des animations communes sont instaurées pour les enfants de la micro crèche et les assistantes maternelles. Ces projets sont organisés pour créer un lien avec les assistantes maternelles, pour amener les enfants à sortir de leur contexte d'accueil habituel et à découvrir de nouvelles sources d'éveil (musique, danse, motricité, jeux d'eau...).
  - **Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) « Clochette »** : il répond à des besoins spécifiques des familles pour pouvoir échanger sur la parentalité dans un lieu où enfants et parents peuvent se retrouver autour d'activités d'éveil. La micro crèche oriente parfois les familles vers ce lieu d'échange quand des difficultés se font ressentir lors de la séparation ou lorsque la personne accompagnant l'enfant semble souffrir d'isolement.
  - **La médiathèque** : Ce lien très riche pour les différents apports de la littérature infantile pour le jeune enfant est également l'occasion de valoriser un autre service de la commune envers ses usagers.
  - **Les animations musicales avec la dumiste de la commune** : lors des cycles de travail

avec le RPE ou lors d'animations spécifiques à la micro crèche, l'intervenante d'accompagnement apporte son professionnalisme pour mettre en place des projets d'éveil musical pour le tout petit. Cette musicienne intervient dans les écoles de La Ravoire et est ainsi amenée à retrouver les enfants scolarisés sur la commune.

- **La crèche « Les Lutins »** : des projets communs sont mis en place. Des professionnels de la crèche peuvent être amenés à aller travailler à la micro crèche lorsque cela est nécessaire. Il arrive parfois que des enfants soient accueillis dans l'une ou l'autre structure lors des vacances scolaires.
- **Les autres partenaires** : La micro crèche est implantée dans un territoire dynamique comprenant de nombreux partenaires avec lesquels se sont mises en place des relations au fil des ans :
  - L'association Les Epigées : En 2023, un espace de compostage et un jardin partagé ont été créés à proximité de la micro crèche avec le soutien et la participation de la ville de La Ravoire.
  - La PMI (Protection Maternelle et Infantile) et le Centre Social du Département : Il existe sur La Ravoire une relation privilégiée entre ces différents partenaires sociaux et la micro crèche permettant une écoute et une vigilance de qualité à l'égard des familles en exprimant le besoin.
  - Le CCAS pour l'orientation de certaines familles dans leurs démarches (logement, insertion, culture...). Des animations peuvent être proposées avec les personnes âgées et le pôle animation seniors.
  - Les organismes médicaux sociaux : la micro crèche « Les Lucioles » accueille des enfants porteurs de handicap et travaille en relais avec les organismes qui aident à la prise en charge de chacun. L'équipe éducative peut également interpeller ces organismes lorsqu'un enfant est en difficulté dans la collectivité.
  - Les structures municipales de la couronne chambérienne : Depuis fin 2007 un réseau des responsables des structures Petite Enfance du bassin chambérien s'est organisé. Il a pour but d'évoquer les problématiques communes de fonctionnement (gestion des absences, du personnel remplaçant, protocoles...) et de travailler sur le cadre législatif des équipements d'accueil de jeunes enfants.
  - L'école maternelle : Chaque année, les enfants sont accueillis deux matinées dans les deux classes maternelles de l'école publique du quartier accompagnés de professionnels de la micro crèche et de parents. Les assistantes maternelles du RPE sont invitées à participer à ces visites. Le trajet piéton se fait ensemble. Cela permet aux enfants d'avoir un premier contact avec les professeurs des écoles, les ATSEM et d'appréhender la vie en petite section. Cette visite sécurise parents et enfants avant la rentrée scolaire.
- **Les habitants du quartier** : les enfants de la micro crèche se promènent régulièrement dans le quartier apprenant à se repérer et découvrant les petites merveilles de la nature. Il se crée ainsi une démarche active d'inscription dans la commune pour les enfants pouvant reparler de ce lien avec leurs familles.

### **3. Les modalités de participation des familles.**

Plusieurs instances existent pour recueillir les besoins des familles. Que ce soit lors de réunions au moment des inscriptions ou encore lors d'échanges pendant les transmissions journalières, les familles parviennent à formuler ce dont elles ont besoin.

La direction et l'équipe pédagogique sont à l'écoute et adaptent leur accompagnement aux besoins des familles.

### 3.1. Participation des familles à la vie de la structure.

La place et la participation des familles à la vie de la micro crèche est une mission essentielle pour l'équipe. Des réflexions, des projets et des activités spontanées sont régulièrement travaillés et organisés en ce sens :

Objectif pédagogique	Descriptif de l'action	Impact attendu sur les enfants et/ou leurs familles	Fréquence	Modalités d'information et d'évaluation des actions mise en place
Information sur la micro crèche.	<p><b>Réunions de parents :</b> Lors de ce temps, certains points du règlement de fonctionnement sont abordés ainsi que la pédagogie et les projets de la structure.</p>	Permettre aux nouveaux parents de se rencontrer et d'avoir une présentation globale du service.	Une fois par an.	Invitations distribuées individuellement à tous les nouveaux parents.
Faire participer les parents à la vie de la micro crèche.	<p><b>Noël en douceur :</b> les familles sont invitées à nous faire partager leurs talents en proposant une intervention de leur choix auprès des enfants.</p>	<p>-Permettre aux parents de venir proposer une activité au groupe d'enfants ou de participer à un atelier d'éveil.</p> <p>-Transparence entre parents et professionnels.</p>	Durant tout le mois de décembre.	<p>-Affichage dans la structure 15 jours avant le début de l'évènement.</p> <p>-Tableau d'inscription en libre accès pour les familles.</p> <p>-Evaluation en équipe à la fin du mois de décembre.</p>
Faire participer les parents à la vie de la micro crèche.	<p><b>Potager :</b> Les parents et grands-parents sont invités à venir préparer le jardin et faire les plantations avec les enfants. Des dons de plants sont faits par les familles.</p>	<p>-Découverte de l'origine des aliments (de la graine à la plante).</p> <p>-Toucher les fruits, les légumes, la terre, se salir.</p> <p>-Développer le vocabulaire.</p> <p>-Se rendre compte du temps nécessaire pour que la plante pousse.</p> <p>-Sensibiliser au respect de la nature.</p> <p>-Déguster la récolte.</p>	1 à 2 matinées au printemps.	<p>-Affichage dans la structure 15 jours avant la date.</p> <p>-Information de vive voix aux familles lors des transmissions journalières.</p> <p>-Evaluation en réunion d'équipe.</p>

<p>Eveil culturel et artistique.</p>	<p><b>Spectacle de fin d'année :</b> Les parents sont invités à venir assister au spectacle avec leur(s) enfant(s) ou à accompagner le groupe.</p>	<p>-Découverte de la maison de quartier de Féjaz. -Assister à un spectacle petite enfance. -Eveiller à l'art.</p>	<p>1 fois par an.</p>	<p>-Affichage dans la structure le mois précédent. -Information de vive voix aux familles lors des transmissions journalières. -Evaluation micro crèche et LAEP pour ajuster les propositions de spectacle l'année suivante.</p>
<p>-Sensibiliser les parents à la lecture dès le plus jeune âge.  -S'inscrire dans un événement national.</p>	<p><b>Opération premières pages :</b> A l'occasion de l'opération premières pages, un spectacle est préparé par les équipes petite enfance de la commune et la médiathèque en s'inspirant du livre offert à tous les enfants nés dans l'année précédente.</p>	<p>-Sensibilisation au livre dès le plus jeune avec la découverte ludique, poétique et artistique de la lecture à travers la présentation du livre via le spectacle.  -Faire connaître les partenaires de la micro crèche (RPE, médiathèque, LAEP, dumiste...) aux familles.</p>	<p>Le spectacle est proposé aux familles lors du weekend de la fête des mères, et est rejoué ensuite dans les différentes structures et à la médiathèque.</p>	<p>-Invitation à retirer le livre dans une des structures petite enfance envoyée par la CAF. -Invitation au spectacle donnée en main propre aux familles avec explication de l'évènement. -Affichage de l'évènement. -Mise en ligne sur le site de la commune. -Evaluation en réunion avec tous les partenaires.</p>
<p>-Sensibiliser les parents à la lecture dès le plus jeune âge.  -S'inscrire dans un événement national.</p>	<p><b>Manifestation nationale #Je lis</b></p>	<p>-Donner le goût de la lecture aux tout petits.  -Permettre aux parents de découvrir l'évènement.</p>	<p>1 jour par an à heure précise.</p>	<p>-Affichage dans la structure. -Participation éventuelle de la médiathèque.</p>
<p>Sensibiliser les parents à la lecture dès le plus jeune âge.</p>	<p><b>Semaine des Raconte-Tapis :</b> Les services petite enfance ainsi que la médiathèque proposent aux familles de découvrir des histoires accompagnées de la manipulation de Raconte-Tapis loués pour l'occasion. La micro crèche</p>	<p>-Sensibilisation au livre dès le plus jeune avec la découverte ludique, poétique et artistique de la lecture à travers la présentation du livre via la découverte et la manipulation des</p>	<p>Du mardi au samedi, une semaine dans l'année, en général au mois d'avril.</p>	<p>-Distribution en main propre des flyers pour informer les familles de l'évènement.  -Affichage de l'évènement.  -Mise en ligne sur le site de la commune.  -Evaluation en réunion avec tous les</p>

	sollicite les parents pour accompagner le groupe. Les parents sont également invités à aller librement aux manifestations proposées pendant toute la semaine.	tapis.  -Faire connaître la médiathèque aux familles.		partenaires.
-Sensibiliser les parents à l'importance de la musique dès le plus jeune âge.  -Créer du lien entre partenaires.	<b>Fête de la musique :</b> Elle vient clôturer les ateliers musicaux organisés par les équipes petite enfance. Les assistantes maternelles et les parents sont invités à y participer avec leurs enfants.	-Découverte de la musique et des instruments.  -Manipulation.  -Partage d'un temps festif avec les partenaires.  -Faire se rencontrer les assistantes maternelles et les professionnels de crèche et micro crèche sur un projet commun.	Le mardi matin de la semaine de la fête de la musique	-Distribution d'invitation le mois précédent.  -Affichage dans la structure le mois précédent.  -Information de vive voix aux familles lors des transmissions journalières.  -Evaluation en réunion avec tous les collègues de la crèche, du RPE et la dumiste.
Créer du lien.	<b>Pique-nique fin d'année :</b> Les parents sont invités à venir partager un pique-nique un soir du mois de juillet dans le jardin sous forme de buffet froid.	-Partager une soirée avec les familles.  -Prendre le temps d'échanges informels.	1 fois par an avant les vacances d'été.	-Affichage dans la structure le mois précédent. -Tableau d'inscription en libre accès pour les familles. -Information de vive voix aux familles lors de la réunion de parents et lors des transmissions journalières. -Evaluation de la participation en réunion d'équipe.
Partage et découvertes culinaires.	<b>Semaine du goût :</b> un thème est choisi et les menus en lien avec le thème sont élaborés avec le fournisseur repas.  Ateliers découvertes gustatives proposés aux enfants où les	-Découvrir des spécialités.  -Parler des différentes cultures avec les enfants et les parents.	Tous les jours pendant 5 jours.  Les ateliers sont mis en place une à deux fois dans la semaine.	-Affichage 15 jours avant la semaine du goût.  -Tableau d'inscription en libre accès pour les familles.  -Information de vive voix aux familles lors des transmissions

	parents peuvent participer.			journalières.  -Evaluation en réunion d'équipe.
Faire participer les parents à la vie de la micro crèche.	<b>Carnaval</b> : Les parents peuvent déguiser leur enfant à l'occasion du mois de carnaval pour faire le tour du quartier. -Pendant un mois des déguisements sont en libre accès à la micro crèche.	-Permettre aux enfants d'agrandir leurs liens sociaux et de découvrir leur quartier. -Développer la créativité de l'enfant et lui permettre de prendre conscience de son image corporelle.	1 fois par an pendant un mois.	-Information de vive voix aux familles lors des transmissions journalières.  -Evaluation en réunion d'équipe.
-Faire participer les parents à la vie de la micro crèche.  -S'inscrire dans un évènement national.	<b>Grande semaine de la petite enfance</b> : les parents sont invités à venir participer aux ateliers que l'équipe met en place chaque jour.	-Faire découvrir des activités aux enfants et à leurs parents. -Prendre plaisir autour de jeux simples avec les tout-petits. -Permettre aux parents de découvrir la collectivité en passant une matinée en micro crèche.	Tous les matins pendant 5 jours au mois de mars.	-Affichage 1 mois avant le début de la grande semaine. -Tableau d'inscription en libre accès pour les familles. -Information de vive voix aux familles lors des transmissions journalières ainsi que par mail. -Evaluation en équipe à la fin de l'évènement.
-Faire découvrir l'école à la famille avec la collectivité.	<b>Visite à l'école</b> : déplacement de tout le groupe d'enfants à pied jusqu'à l'école maternelle du quartier.  Participation à la vie scolaire dans les 2 classes de maternelles et la cours de récréation.	-Faciliter le passage de la crèche à l'école.  -Permettre aux parents de créer de nouveaux liens avec l'école.	2 matinées par an en fin d'année scolaire.	-Affichage 1 mois avant la visite.  -Information de vive voix aux familles lors des transmissions journalières.  -Evaluation en réunion d'équipe.

Les familles, par le biais de la micro crèche peuvent connaître tous les acteurs de la petite enfance, de la culture, de l'art, de l'éducation, de la prévention et de la parentalité existants sur la commune.

La micro crèche met en valeur pour les familles les évènements communaux tels que le jardin partagé, le compost, le carnaval, la fête de la musique...

### 3.2. Actions de soutien à la parentalité proposées.

La commune accorde beaucoup d'importance au soutien à la parentalité.

Objectif pédagogique	Descriptif de l'action	Impact attendu sur les enfants et/ou leurs familles	Fréquence	Modalité d'information et d'évaluation des actions mise en place
Information sur les différents modes de garde.	<b>Réunions d'information sur les modes de garde</b> : La directrice des crèches et la responsable du RPE présentent les différents modes de garde présents sur la commune et répondent aux questions des familles.	Permettre aux jeunes parents d'avoir une connaissance plus précise des différents modes de garde.	3 par an	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Information sur le site internet.</li> <li>-Affichage une semaine avant la réunion.</li> <li>-Post sur Facebook.</li> </ul>
Prévention.	<b>Rencontres bimensuelles avec la puéricultrice de PMI</b> : l'adjointe de la micro crèche et la puéricultrice de PMI se rencontrent pour échanger sur le suivi des familles en difficultés.	Permettre un suivi individuel pertinent et adapté à chaque famille ayant un besoin spécifique d'accueil, de suivi et de soutien.	1 fois tous les mois et demi.	La directrice informe les familles de vive voix que ce lien existe avec la PMI.
Soutien à la parentalité.	<b>Référente parentalité</b> : L'EJE de la crèche « Les Lutins » est également la référente parentalité de la commune. Des ateliers sont mis en place en direction des parents, en priorité dans les quartiers de veille active de la commune.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Favoriser l'intuition parentale.</li> <li>-Renforcer les liens intergénérationnels.</li> <li>-Soutenir les parents dans leur rôle de premiers éducateurs de l'enfant.</li> </ul>	2 jours par semaine toute l'année : le lundi matin sur le quartier de Fézaz et le jeudi matin sur le quartier du centre-ville.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Affichage dans les structures de la commune.</li> <li>-Flyers mis à disposition dans les structures de la commune.</li> <li>-Présentation des ateliers lors des réunions d'information sur les modes de garde.</li> <li>-Présentation des ateliers lors des inscriptions à la crèche.</li> </ul>

<p>-Soutien à la parentalité.</p> <p>-Travail en partenariat.</p>	<p><b>Semaines parentalité et conférences :</b>          Alternance d'une semaine particulière et l'année suivante une conférence. Ces projets sont soutenus par le REAAP.</p>	<p>-Faire connaître les partenaires aux familles : médiathèque, LAEP, micro crèche, crèche, RPE, AMEJ, ludothèque et autre partenaires sollicités en fonction du thème choisis.</p> <p>-Répondre aux questions des parents sur certaines problématiques.</p> <p>-Sensibiliser de manière ludique.</p>	<p><u>Semaine parentalité :</u>          1 semaine tous les 2 ans.</p> <p><u>Conférence :</u>          1 soirée tous les 2 ans.</p>	<p>-Affichage un mois avant l'évènement.</p> <p>-Post sur Facebook.</p> <p>-Information inscrite sur le site internet des structures petite enfance de la commune.</p>
<p>Soutien à la parentalité.</p>	<p><b>Accueil des petits frères/sœurs</b>          pendant les sorties organisées par les groupes scolaires (piscine, bibliothèque, patinoire...) ou les rdv médicaux des plus grands.</p>	<p>Permettre aux parents de passer un moment privilégié avec leurs aînés dans leur temps scolaire.</p>	<p>Selon les besoins.</p>	<p>-Information de vive voix.</p> <p>-Evaluation lors du rapport d'activité.</p>

#### **4. Les dispositions prises pour permettre à des familles rencontrant des situations particulières d'être accueillies dans la structure.**

##### **4.1. Les modalités pour faciliter l'accueil des enfants de familles en situation d'insertion sociale ou professionnelle.**

La micro crèche reflète la mixité sociale et l'intégration multiculturelle. Elle est accessible à tous les enfants, y compris les enfants issus de familles en situation de pauvreté ou dont les parents sont demandeurs d'emploi, dans des parcours d'insertion sociale ou professionnelle et aux familles monoparentales. Une attention particulière est donnée pour l'accueil de ces familles notamment :

- Lors de la commission d'attribution des places, ce critère est prioritaire. Il l'est également lors des inscriptions en occasionnel.
- Des places de dépannage pour l'accueil des enfants dont l'un ou les 2 parents entre(nt) dans un parcours de formation ou d'insertion sociale ou professionnelle sont proposées.
- Les rencontres avec la puéricultrice de PMI permettent également de maintenir une attention particulière sur ces familles.

#### **4.2. Les modalités pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique.**

Le service est ouvert à tous les enfants. L'accueil des enfants porteurs de handicap et/ou atteints de maladie chronique est encouragé. C'est leur donner la possibilité de fréquenter un lieu qui n'a pas une visée de rééducation, un lieu « juste pour jouer » et prendre le temps de grandir.

Le référent santé et accueil inclusif attaché à l'établissement peut être sollicité à la demande des parents ou de l'équipe éducative pour donner son avis sur la compatibilité d'un accueil de qualité en collectivité.

Voici les différentes actions mises en place à la micro crèche pour favoriser l'accueil de ces familles :

- Lorsque le handicap est connu :
  - ✓ Lors de la **commission d'attribution des places**, ce critère est prioritaire.
  - ✓ Un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** peut être établi pour permettre aux enfants concernés d'être accueillis en collectivité tout en bénéficiant de leur traitement, de leur régime alimentaire, pour assurer leur sécurité et compenser les inconvénients liés à leur état de santé.
  - ✓ Des **conventions de partenariat** sont signées avec les établissements qui suivent les enfants :
    - Avec l'**Institut National des Jeunes Sourds (INJS)** à chaque accueil d'enfant étant suivi par cet établissement. Ce partenariat permet l'accompagnement de l'enfant à la micro crèche par un éducateur de l'INJS. Ces temps de partage permettent à l'équipe d'obtenir de nouveaux outils d'accompagnement adaptés à chaque situation.
    - Avec le **Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP)** lors d'accueil d'enfants porteurs de handicap suivi par ce service. Là encore l'enfant bénéficie de l'accompagnement d'un éducateur du CAMSP qui se déplace à la micro crèche sur des temps spécifiques en fonction de chaque situation.
    - Avec le **Centre Médico Psychologique (CMP)** qui peut fournir des outils pour aider à l'accompagnement quotidien de l'enfant.
  - ✓ Un lien avec le **référént santé et accueil inclusif** peut être organisé.
- Lorsque le handicap est décelé après l'entrée à la micro crèche :
  - ✓ Des temps **d'analyse de la pratique professionnelle** peuvent être consacrés à la présentation de situations qui questionnent l'équipe éducative.
  - ✓ Des orientations vers le **Centre médico Psychologique (CMP)**, un pédiatre ou autre médecin peuvent être encouragées avec bienveillance auprès des parents pour obtenir un avis médical.

Dans tous les cas, que le handicap soit connu ou non :

- ❖ Les professionnels peuvent suivre des **formations** concernant l'accompagnement des enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique pour approfondir leurs connaissances et adapter leur pratique.
- ❖ Des **temps d'échanges individualisés et en toute confidentialité avec la directrice** peuvent être organisés à la demande de la famille ou à la demande de l'équipe éducative.

#### **4.3. Les modalités d'accueil d'urgence.**

Une place d'accueil d'urgence peut être accordée sans réservation. Les situations d'urgence sont soumises à l'appréciation de la responsable. Lors d'un entretien préalable, les solutions les plus adaptées pour l'enfant sont évoquées. La durée de l'accueil est définie en fonction des besoins.

Les situations relevant de l'accueil d'urgence sont :

- Un enfant qui n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents, pour des motifs exceptionnels, souhaitent bénéficier d'un accueil d'urgence (maladie de l'assistante maternelle, hospitalisation d'un parent, grand parent qui garde habituellement l'enfant...)
- Un enfant fréquentant la structure de manière occasionnelle ou sur un contrat à temps partiel qui aurait besoin d'une prise en charge ponctuelle en urgence en dehors de son temps de présence prévu.

Dans ces cas-là, la structure peut accueillir ces enfants en surnombre sous réserve que le taux d'encadrement soit respecté.

### **5. Les activités de la structure afin de l'inscrire dans une démarche en faveur du développement durable.**

Depuis de plusieurs années, une démarche de réflexion sur le développement durable est mise en œuvre sur la structure : produits et matériaux utilisés dans les soins quotidiens des enfants (repas, changes, pharmacie...), sensibilisation à la limitation des déchets...

Plusieurs actions sont mises en place en ce sens :

#### **Soins des enfants :**

- Linge **lavable** : gants de toilette pour le change et le débarbouillage des repas, serviettes de change, bavoirs et sur-chaussures **lavables** pour les parents et intervenants extérieurs
- Soins d'hygiène des enfants à **l'eau et au savon**
- Utilisation des couches **Taffy écologiques** (fabriquée en Italie)
- **Limitation dans l'utilisation des produits de soins** (liniment, crème de change Weleda, crème solaire) **et de pharmacie** (Apaisyl)
- Réutilisation des serviettes abimées pour une seconde vie (petites lavettes pour le débarbouillage).

#### **Alimentaire :**

- En 2013, Sodexo devient notre fournisseur de repas et gouters. Un cahier des charges est établi avec l'entreprise de restauration pour avoir **60% de produits bio dont 30% issus de produits locaux** (fruits, compotes, pâtes, semoule, polenta, certains fromages...). Les menus sont mis en ligne sur le site internet de la commune et affichés dans la micro crèche.
- Depuis 2014, la boulangerie de la gare de Chambéry nous livre quotidiennement du **pain bio et cuit au feu de bois.**

- **Potager participatif** : les familles peuvent apporter des graines et des plants et participer aux plantations.
- **Passage à l'eau du robinet pour faire les biberons** pour supprimer l'usage des bouteilles en plastique.
- **Limitation dans l'utilisation du plastique** pour la vaisselle des enfants (assiettes, verres, couverts, biberons) : céramique, inox et verre sont favorisés au maximum

#### Activités :

- **Récupération** de divers matériaux pour les activités à la micro crèche (rouleaux de papier toilette, jouets et jeux, tissus divers, barquettes de repas, bouteilles plastiques, tuyaux...)
- Boîte à « bidules » : jouer **avec des objets récupérés**, de façon thématique ou libre : flacons, assiettes en plastique, bouchons...
- Mise en valeur de la récupération d'affiches du service culturel, de cartons de couches...
- Limiter les photocopies.

#### Entretien et divers :

- **Tri sélectif** depuis 2012.
- Utilisation du **composteur** depuis janvier 2023 dans lequel sont mis les déchets verts des repas des enfants.
- Lessive et nettoyant lave-vaisselle **écolabel**.
- Installation de **mousseurs sur tous les robinets** pour économiser l'eau.
- Utilisation du **vinaigre blanc** comme détartrant.
- Utilisation de **microfibres lavables** pour l'entretien des surfaces.
- Utilisation de **balais et microfibres lavables** pour le nettoyage à sec sur sol.
- Privilégier **l'éclairage naturel** des fenêtres et des baies vitrées.

#### Souhait d'évolution du projet développement durable à la micro crèche :

La micro crèche a pour projet sur l'année 2023 de remplacer l'Argogerm par **l'installation d'une centrale d'eau ozonée stabilisée** qui est une solution nettoyante, assainissante et destructrice d'odeur. Elle **protège** les personnes contre les effets dangereux des produits chimiques. **Tue 99,9%** des germes (notamment e. coli, Salmonella, Listeria) sans produits chimiques. Elle favorise un milieu de travail plus sain, est **inoffensive** pour les yeux, la peau, ainsi qu'en cas d'ingestion accidentelle.

L'expérience positive de la crèche Les Lutins a encouragé les élus à élargir l'utilisation de l'eau ozonée sur la micro crèche Les Lucioles.

L'équipe prend conscience de l'importance et des enjeux de ce projet, tant pour la santé des enfants et de l'équipe que pour les valeurs écologiques défendues, véhiculées et développées au sein de la micro crèche.

Les différentes actions écologiques et de développement durable portées et défendues par l'équipe permettront dans l'année 2023 de réaliser **un entretien 100% écologique à la micro crèche**.